

se trouvent encore l'hôtel de la sous-préfecture et l'ancienne prison. Les dépendances du palais des rois s'étendaient jusqu'à l'ancienne porte du Change et à la rue Saint-Georges. — Mais, esquissons à grands traits la physionomie actuelle de notre chérie cité chalonnaise.

Si Chalon est une des villes qui a le plus de ruines historiques à déplorer, ruines gauloises, ruines romaines, ruines du moyen-âge, une tour Rolin ou de la Chancellerie, une tour de Verdun, un peuple de monastères et d'églises, elle n'en est pas moins une des plus douces du royaume. Délaissée par ses rois, plus apauvrie que fécondée par ses comtes, dédaignée par les ducs de Bourgogne, elle n'a eu comme Dijon, ni privilèges, ni grandes institutions ducales, puis provinciales, pour aider à sa prospérité : ce qu'elle est aujourd'hui, elle le doit exclusivement au travail opiniâtre, à la prodigieuse activité, à l'esprit d'ordre, à la rare intelligence de ses enfants. On peut dire de cette charmante cité, que les *affaires* y ont presque remplacé l'histoire, et que la perte du plus grand nombre de leurs monuments, naguère encore semblait moins regrettable aux Chalonnais qu'à tout autre population, dévoués qu'ils sont, avec une exaltation peu commune, aux opérations commerciales. Mais, depuis quelque temps, ils sont bien revenus de cette indifférence. Chalon n'est politiquement parlant que le chef-lieu judiciaire de Saône-et-Loire : mais il en est le centre géographique et moral : il est le foyer, le point de départ de tout le mouvement d'idées qui s'opère dans cette magnifique portion du territoire national : on n'y peut rien sans son assentiment et son concours, on n'y fait rien sans sa volonté et son impulsion ; il ne s'y tirera jamais un coup de canon sans qu'il soit en corps ou en esprit à côté de la mèche. Cette ville a cela de commun avec Mâcon, que sa cathédrale est consacrée à Saint-Vincent, que sa seconde paroisse est placée sous le vocable